

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

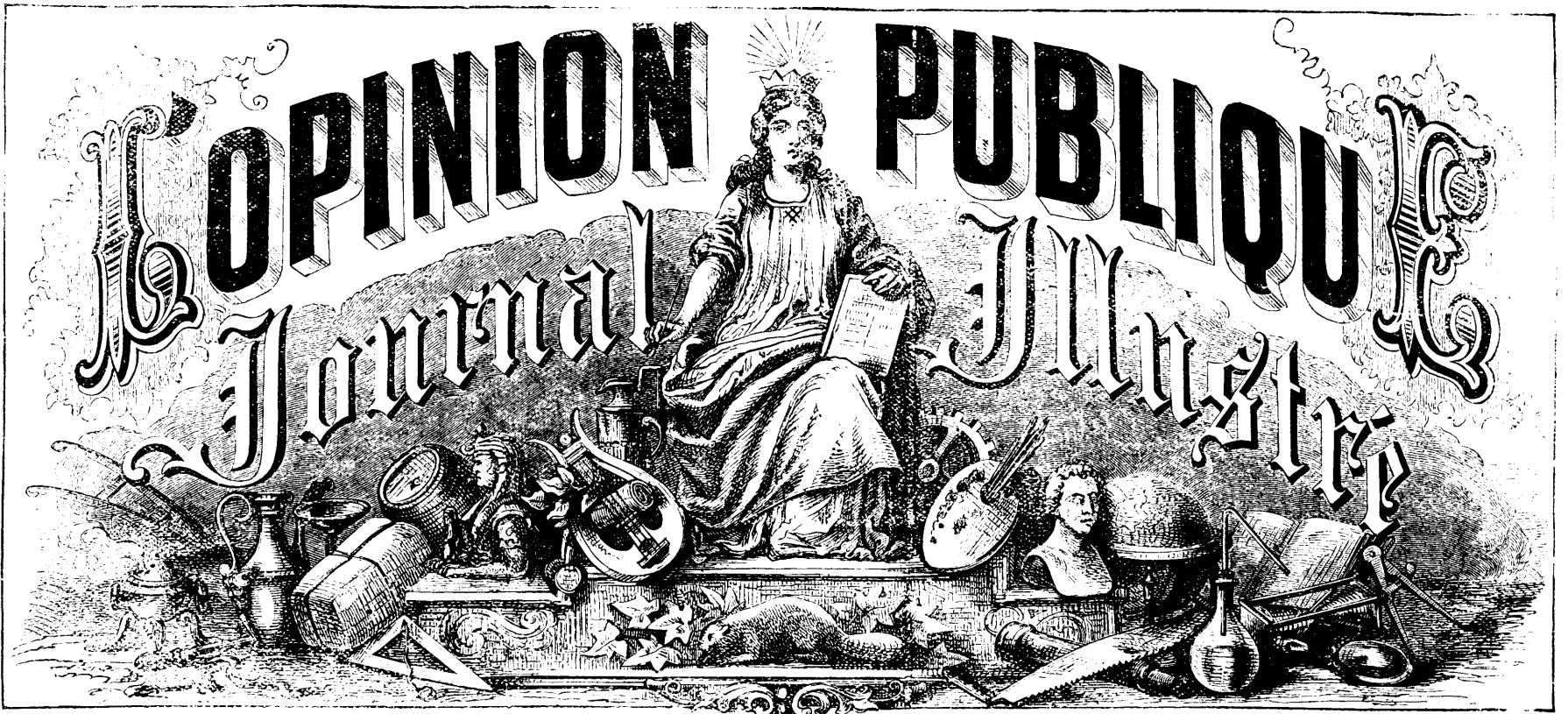
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LA VACCINATION

Pendant que Bismark poursuit en Allemagne ses vengeances contre les catholiques, pendant que la France s'épuise à la recherche d'un gouvernement stable, pendant que Don Carlos s'avance à pas sûrs vers Madrid, pendant que le Pape est prisonnier au Vatican, pendant que l'Europe, en un mot, demande la solution des plus redoutables problèmes,—et pendant que le ministère Oudet s'écroule avec fracas, la faculté médicale de Montréal (Canada) est profondément absorbée dans l'étude du virus vaccin et de l'influence de la génisse municipale sur la génération naissante. La faculté n'ignore pas que les perturbations politiques sont de tous les temps comme les maladies; elle choisit de ne s'occuper que des maladies et travaille avec calme, au milieu de l'univers troublé, à soulager l'humanité souffrante.

Ai-je dit: avec calme? Je me trompe: la faculté est émue, la faculté est partagée en deux partis qui se passionnent comme des philosophes. D'un côté, les vaccinateurs, les partisans de l'inoculation du virus variolique, les disciples de Jenner: leurs quartiers généraux sont au Bureau de Santé, et le Dr. Larocque porte leur étendard avec un courage digne de la cause; il inonde de sa prose toute la presse. De l'autre côté, les anti-vaccinateurs, ceux qui assurent que Jenner est le premier des imposteurs: le Dr. Coderre est à leur tête et il inonde non moins courageusement les journaux quotidiens; on n'a jamais vu homme plus convaincu et plus persévérant, il a du sang d'apôtre dans les veines.

Comme le vaccin pris sur une personne peut s'être altéré ou gâté en passant dans une constitution viciée, le Bureau de Santé a acheté une génisse qui, à part toutes les qualités propres à son espèce et à son sexe, possède en outre celle de produire du vaccin, c'est-à-dire une génisse qui a la gale variolique. La vie de vos enfants repose sur la tête de cette génisse, disent les uns; cette génisse apporte la mort dans nos familles, répondent les autres. Pour le simple public, la question est de savoir s'il est bien ou mal d'inoculer aux humains des maladies de bêtes à cornes.

Un cas récent vient d'échauffer les esprits. Nous regrettons de ne pouvoir publier la lettre que M. le Dr. Coderre nous adresse: mais voici le fait tel qu'il le rapporte.

Un enfant est vacciné par le Dr. Larocque: trente quatre jours après, les médecins anti-Jenneristes constatent sur le bras de l'enfant deux plaies de mauvaise nature, deux ulcères profonds, "produits par la vaccine de la génisse municipale." Le Dr. Coderre ajoute:

"Les ulcères vus sur le bras de l'enfant Labelle ont été jugés par le Dr. Larocque comme étant de bonne nature et propres au bon vaccin. Cet officier de santé n'a pas fait preuve dans ce cas-ci d'un jugement entièrement désintéressé en disant que le produit de cette vaccine est bon et qu'il s'en servirait avec confiance. A moins d'être passé maître en science, et d'être seul juge compétent du produit de la vaccine, le Dr. Larocque n'aurait pas dû se prononcer avec aussi peu de réflexion quand plusieurs médecins jugeaient différemment la nature des ulcères produits par la vaccine du Bureau de Santé. Celui qui cause un dommage au corps d'un enfant par l'inoculation du germe d'une maladie ma-

line est passible de punition, comme la chose est arrivée devant la cour criminelle de Hambourg dans un cas analogue à celui de l'enfant Labelle."

Voilà le Dr. Larocque déjà bien compromis, et la génisse municipale aussi; mais les anti-vaccinateurs sont impitoyables, ils conduisent l'enfant Labelle chez le photographe, et en rapportant un portrait qu'ils exposent dans toutes les vitrines du faubourg et de la ville. Les passants s'arrêtent devant cette photographie hideuse, et vouent une haine éternelle au vaccin, à la génisse, au Bureau de Santé.

Si nous saisissons bien la pensée des anti-vaccinateurs, ce qu'il y a de plus dangereux dans la petite vérole, c'est le médecin. Voilà au moins une proposition que tout le monde peut comprendre, que chacun peut généraliser.

Quoiqu'il en soit, messieurs les médecins se réunissent en assemblée régulière, discutent, et ne s'accordent pas. M. le Dr. Campbell propose, secondé par le Dr. Rottot:

"Qu'après avoir soigneusement examiné le bras de l'enfant Labelle, vacciné par le Dr. Larocque en juillet dernier, nous sommes d'opinion, d'après l'apparence que présente le bras en ce moment, qu'il n'y a eu aucune destruction de tissu et qu'il n'est nullement prouvé qu'un virus dangereux ait été inoculé dans le système de l'enfant, et que la cicatrice offre l'apparence ordinaire produite par une bonne vaccination."

M. le Dr. Raymond propose en amendement, secondé par M. le Dr. Hamelin:

"Que dans le cas de vaccination de l'enfant de F. X. Labelle, il a été prouvé que la vaccination avait produit un mauvais résultat."

On prend les votes sur cet amendement:

Pour: Les docteurs Coderre, Gauthier, Durocher, Fafard, Jacques, Brosseau, N. Archambault, Filiatrault, Hamelin, Roy, Raymond, Dagenais, Vilbon, Gariépy, Beaudry, Barcelo et D. Archambault.

Contre: Les docteurs Campbell, Thomson, Rottot, Trenholme, Howard, Leprohon, McCallum, Rollin, Girdwood, Larocque, Rogers, Genaud, David, Perreault, Angus McDonell, Mondelet, Fenwick, Reid, Bessy, Kennedy, Barnes, Gagnon, Robillard, Millette, Dugdale, Robillard, Desmarreau, Leblanc, Bourque, Brown, Mathieu, Leduc, Ricard, Laramée, Mount, Beaubien, Roddick et Grenier.

Il est digne de remarque que pas un Anglais n'a voté contre l'intéressante élève de la municipalité: serait-elle d'origine britannique? S'agirait-il donc ici de protéger les droits sacrés de notre nationalité? Qu'on nous le dise; le sabre de nos pères n'est pas tellement rouillé!

Inutile de dire qu'entre ces hommes de l'art qui se contredisent avec tant de science et de conscience, nous ne sommes pas juge. Nous voulons simplement, en qualité de profane, risquer une ou deux observations.

D'abord, nous constatons que pendant que ces messieurs discutent, la "picote" fait son œuvre: voilà à peu près trois ans qu'elle est à l'état d'épidémie dans notre ville.

Ensuite, il nous paraîtrait plus logique, au lieu de discuter des faits particuliers, de prouver la nature même du virus vaccin. Nous faisons appel sur ce point spécialement au Dr. Crevier, le micrographe distingué; il serait important de savoir ce que le microscope lui découvre dans la gale variolique, car le cas de l'enfant Labelle peut être un accident, et il faudrait distinguer entre le principe et l'accident.

Enfin, n'est-il pas vrai que ces longues discussions sur

des faits isolés, discussions dans lesquelles les médecins disent à tour de rôle noir et blanc, rapportent des exemples, citent des chiffres contradictoires tous plus concluants les uns que les autres, peuvent embrouiller le public et nous faire prendre à tous un mauvais parti en nous rejetant, de guerre las, dans la vieille routine? Voltaire a dit: "Lorsque deux hommes discutent, qu'un troisième n'y voit goutte, et qu'eux-mêmes ne se comprennent plus, c'est de la métaphysique." Fuyons la métaphysique en parlant devant le peuple de la génisse municipale—soit dit sans manquer au respect que nous devons à la faculté. Ah! Dieu nous garde de nous aliéner les fils d'Esculape; ils pourraient un jour ou l'autre se venger à coup de pilules, et les constitutions les mieux blindées ne résistent guère à ces terribles projectiles.

OSCAR DUNN.

DES CHEMINS DE FER

Nous avons montré que par l'association des petits capitaux, la grande industrie avait été mise à même d'aborder ces grands travaux d'intérêt général devant lesquels les forces individuelles des fortunes privées avaient dû proclamer leur impuissance; nous avons fait connaître à quelle source le crédit commanditaire divisé par actions, puisait les fonds nécessaires à ses opérations, quelle concurrence il créait, sur le marché aux capitaux, aux besoins du crédit commercial et nous avons indiqué les causes des crises financières que cet antagonisme des deux formes de crédit amène trop fréquemment.

Nous avons maintenant à étudier le crédit commanditaire dans son expression la plus large, la plus féconde pour la société tout entière, la plus considérable par la masse de capitaux qu'il lui a fallu réunir: la construction et l'exploitation des chemins de fer.

Il est inutile de démontrer l'impossibilité d'établir ces lignes de chemins de fer d'une longueur si considérable en dehors de l'association des capitaux, et même pour l'exécution de l'entreprise, il a été nécessaire, tant les sommes à réunir étaient élevées et tant les risques étaient grands, de combiner le crédit commanditaire, sous forme d'actions, au prêt hypothécaire, sous forme d'obligations.

Notre but est donc de faire connaître l'organisation du capital des chemins de fer, la méthode de sa formation; dans cet exposé, nous ne nous attacherons qu'aux principes dérivés de l'expérience en Europe. Il sera facile, en voyant combien sur ce continent on s'est écarté de ces principes, si féconds en magnifiques résultats, de se rendre compte des déconvenues et des ruines que la construction des voies ferrées a trop souvent causé aux actionnaires.

Un chemin de fer est d'un côté une affaire industrielle qui donne des revenus variables, progressifs, aléatoires et d'un autre côté sa construction et son installation exigent des sommes considérables. C'est pour réunir ces sommes considérables que l'on est obligé de recourir à l'association des capitaux, mais chez les détenteurs de capitaux, qu'il s'agit d'entraîner à faire leurs placements dans les affaires de chemins de fer, il y a deux tendances diverses et pour ainsi dire, deux sortes de tempéraments.

Il y a des capitalistes prudents qui mettent la sécurité du placement, la certitude et la fixité du revenu au lieu

sus d'une perspective de bénéfices compensée par des risques; d'autres, au contraire, sont alléchés par les gros profits et acceptent volontiers les chances aléatoires au prix desquelles on peut les obtenir.

Pour gagner le concours de ces deux classes de capitalistes à la construction des chemins de fer, on a cherché, dans la combinaison financière de ces entreprises, à donner satisfaction à leurs diverses humeurs. Une fois, la somme nécessaire à la construction d'une ligne évaluée, on a fait deux parts.

La première forme le capital de la compagnie; elle est représentée par les actions, lesquelles courent toutes les chances bonnes ou mauvaises de l'entreprise et jouissent d'un revenu, variable comme ces chances. La seconde est demandée au public sous forme d'emprunt, elle est représentée par des obligations auxquelles est attaché un intérêt fixe et qui ont pour gage, pour hypothèque privilégiée, le chemin de fer lui-même.

De la sorte, les deux classes de capitalistes trouvent ce qui convient à leurs dispositions dans les chemins de fer. Les confiants et les hardis prennent les actions, qui, ne formant qu'une partie de la somme employée dans l'entreprise, en réunissent cependant, après le prélèvement des intérêts fixes payés aux porteurs d'obligations, toutes les chances de bénéfices progressifs et peuvent par conséquent rapporter de plus gros dividendes. Les circonspects souscrivent aux obligations, ils ont ainsi un revenu assuré qu'ils sont certains de recouvrer, lors même qu'il formerait tout le produit net de l'entreprise et qu'il ne resterait plus rien à toucher aux actionnaires, et ils ont de plus une valeur remboursable par voie d'amortissement.

C'est ainsi qu'on a combiné la commandite ou le crédit commanditaire proprement dit et l'emprunt pour l'exécution des chemins de fer. Cette combinaison des obligations est très-ingénieuse et tout à fait conforme aux principes économiques.

Le principe de ce système, commandite et emprunt, étant admis, il fallait adopter une règle dans la proportion que l'on assignerait à la commandite et à l'emprunt sur la somme totale nécessaire à la réalisation de l'entreprise. Le bon sens et la loyauté indiquaient que la part de la commandite devait être plus forte que celle de l'emprunt, que la somme représentant les droits et les charges de la propriété devait être supérieure à la somme empruntée. Si on établissait la proportion inverse, si l'on faisait la part plus large à l'emprunt qu'à la commandite, on s'exposait en effet à répartir les produits nets de l'entreprise d'une façon trop inégale entre les actionnaires et les porteurs d'obligations. Ou l'affaire en elle-même serait excellente, ou elle serait mauvaise; dans le premier cas, ce seraient ceux qui auraient concouru dans la moindre proportion aux dépenses d'établissement de l'entreprise, les actionnaires, qui en accaparaient tous les bénéfices. Dans le second cas, le produit net suffirait à peine au service de l'emprunt, les porteurs d'obligations absorberaient tout, il ne resterait rien aux malheureux actionnaires.

En Angleterre, on divise donc la somme nécessaire à l'établissement de l'entreprise en deux portions inégales: l'une, formant les deux tiers environ, est représentée par les actions; l'autre, formant le dernier tiers, est levée par voie d'emprunt.

L'application du système est fort simple: les souscripteurs d'actions versent d'abord la moitié de celles-ci, puis le versement effectué et constituant un gage, la compagnie a recours à l'emprunt pour une somme égale au premier paiement des actionnaires et il n'est adressé d'appel à ceux-ci, pour la moitié de leur versement, formant le complément de la somme nécessaire à l'établissement de l'entreprise, qu'après l'emploi des deux premiers tiers de cette somme.

On a suivi en France un système analogue. Les concessions de chemins de fer ont été établies sur cette combinaison financière, à savoir qu'une partie de la somme nécessaire, les deux cinquièmes serait réunie par voie d'emprunt et les trois autres cinquièmes sous forme d'actions. C'est aussi le système, avec quelques légères modifications, des différents états du continent.

Après cet exposé du système européen, avons-nous besoin de démontrer combien le système suivi aux Etats-Unis s'en écarte, avons-nous besoin de dire que sous ces règles dont on ne peut s'affranchir, tous les chemins de fer en Europe paient l'intérêt de leurs obligations et des dividendes à leurs actionnaires, que la valeur nominale d'une action exprime la valeur réelle qu'elle a été payée et que l'on ne s'y départit point de la proportion entre le crédit commanditaire et l'emprunt: entre l'action et l'obligation.

Il serait injuste de ne point faire la part, aux circonstances dans lesquelles se trouve un pays nouveau, à l'impérieuse nécessité pour lui de développer ses voies de chemins de fer, seul moyen de peupler ses solitudes, mais à côté de fautes que l'expérience, que le désir d'aller

vite ont fait commettre, les grands résultats que le développement des lignes de chemins de fer a produits, les résultats plus grands encore qu'ils amèneront, ne peuvent point couvrir d'autres fautes causées par le gaspillage et la fraude.

Tout le monde sait qu'aux Etats-Unis, l'action n'a jamais fourni à la caisse de la compagnie la valeur qu'elle représente, tout le monde sait que, dans bien des cas, l'action a été donnée sans contre-valeur aux promoteurs de la ligne et que par conséquent le crédit commanditaire n'a au début des compagnies, rien à faire avec la création de l'action. Tout le monde sait que le prêt hypothécaire, représenté par l'obligation est la seule source de capital des compagnies; les obligations s'émettent, elles fournissent les fonds pour les travaux de la route, pour l'achat des rails et les porteurs d'obligations ne soupçonnent même pas que ce sont leurs propres deniers qui servent à créer le gage sur lequel reposera leur sécurité et leur hypothèque.

Mais le côté le plus lamentable a été la création de cette classe d'hommes qui font profession de spéculer sur les actions dans des proportions qui dépassent leurs ressources, qui ne peuvent ni fournir les titres qu'ils vendent ni payer les valeurs qu'ils achètent et qui ne font entrer dans leurs prévisions que le gain ou la perte d'une différence.

La spéculation, malgré ses excès, ses périls et ses mauvaises influences morales peut être regardée comme utile, en ce sens que par ses attrait, elle sert à appeler les capitaux flottants ou de placement, soit dans le commerce ou dans l'industrie: mais la spéculation sur les différences n'est point utile, car elle est le jeu de bourse; or cette spéculation effrénée sur les valeurs de chemins de fer, dont New-York est le centre et qui rayonne jusqu'aux extrémités de l'union, n'est rien autre chose.

Au point de vue économique, l'opération de bourse n'est pas, comme les transactions du crédit commercial, féconde. Elle n'est accompagnée d'aucune production de richesse. La chose vendue et achetée ne retire de cette opération aucun accroissement de valeur. L'achat et la vente du titre n'ajoutent aucun travail au capital dont il est le signe. La valeur intrinsèque de l'action demeure soumise aux chances de l'entreprise. Les opérations de bourse ne font donc que donner aux valeurs une circulation stérile en elle-même; elles sont improductives et n'augmentent en rien la richesse générale.

Quoique nous supposions que le mécanisme des combinaisons des jeux de bourse ne soit point familier à la majorité de nos lecteurs, nous n'entrerons point dans le détail des marchés à terme, du marché à prime et du syndicat, qui sont les moyens par lesquels la spéculation donne une valeur factice et passagère à des actions trop souvent dépourvues de toute valeur intrinsèque et qui, le jour où la spéculation les abandonne, n'ont plus de côte appréciable.

Voyez la spéculation dans ses grands jours de fièvre: il y a à peine un an. Le commerce et l'industrie prospèrent, les chemins de fer promettent un accroissement de recettes, l'argent est abondant, le crédit facile, la spéculation est partout, la hausse des valeurs commence, elle grandit d'heure en heure. Engageons l'avenir! quel terrain plus ferme que celui que nous foulons! La hausse n'aura point d'arrêt; et les banques avancent leurs réserves de capitaux contre ces titres, qu'hier encore, elles auraient refusés. Tout à coup, sans signe précurseur, l'orage éclate: une grande maison de banque suspend ses paiements, d'autres s'écroulent à sa suite, les ruines s'amoncellent.

Dans la Nouvelle Angleterre, les portes des ateliers se ferment derrière la foule des ouvriers consternés; dans la Pennsylvanie, les hauts fourneaux éteignent leurs feux: au bruit des machines halantes du New-Jersey et de New-York, succède le morne silence de l'oisiveté: les navires venant de la haute mer entrent sur lest, les entrepôts restent vides et à la fonte attérée des spéculateurs rassemblés sous le péristyle de leur temple fermé, les enjeux n'ayant plus de valeur, les agents de change de Wall-Street disent, comme les croupiers des jeux de Bade et de Hombourg, aux joueurs après au gain qui les entourent: Rien ne va plus, Messieurs!

Les fortunes dues à la spéculation ont la durée du jour qui les voit naître.

Au travail seul, à la production lentement et péniblement accomplie, il appartient d'élever des fortunes durables, bases honnêtes de la richesse publique.

LOUIS RICHER.

LE CONGRES GEOGRAPHIQUE DE 1875.

Nous apprenons par la dernière maille, que certains pays d'Amérique se disposaient déjà à figurer au Congrès géographique qui doit se tenir à Paris la première quinzaine de l'année, et fesaient à cet effet, les préparatifs nécessaires. Ce Congrès est, comme on sait, accompagné d'une

exposition où se trouveront réunis les échantillons des produits étrangers, minéraux, végétaux et animaux propres à être utilisés avantageusement par notre commerce et notre industrie; tous les ouvrages et objets relatifs à l'enseignement de la géographie commerciale et à la création des voies nouvelles; de même que les échantillons des divers produits de l'exportation européenne dans les contrées lointaines. Un grand nombre de personnages politiques, de savants, de géographes, de négociants de tous pays, s'y étant donné rendez-vous, cette réunion ne saurait manquer d'avoir une heureuse influence sur la connaissance des ressources des pays lointains et sur l'extension de nos relations commerciales.

De plus, le Congrès se proposant de poursuivre, au point de vue industriel et commercial l'organisation d'explorations sur tous les points du globe; de concourir à l'étude des voies existantes ou à créer; de signaler les richesses naturelles et les procédés manufacturiers utilisables par notre commerce et notre industrie; et d'étudier toutes les questions relatives non-seulement au développement de la colonisation française, mais à l'émigration dans les pays étrangers, il n'est pas un seul Etat invité à Paris, à cette occasion, qui n'ait un intérêt sérieux à s'y faire représenter. Nous avons donc tout lieu d'espérer, le moment venu, un concours considérable, tant au point de vue du nombre, que de la qualité et du mérite. Inutile de dire que les Sociétés de géographie et les Chambres de Commerce de l'Europe et de la France tiendront à honneur d'y figurer.

Nous apprenons avec plaisir que le gouvernement du Brésil se propose de donner un concours actif aux efforts de nos savants et de nos commerçants et de coopérer de toute son influence au succès du Congrès de géographie. A cet effet, Sa Majesté don Pedro II, qui est, comme on sait, membre de la Société de géographie, doit, dit-on, se trouver à Paris l'année prochaine, et assister en personne à l'ouverture du Congrès. Sa présence, ainsi que celle des savants qui l'accompagnent, contribuera nécessairement à jeter un éclat tout particulier sur cette réunion déjà illustre par le talent et la renommée des membres qui la composent.

On nous dit aussi que le Canada—le Canada français en particulier—se prépare à figurer à ce Congrès avec tout l'éclat que comporte son immense territoire et l'intérêt offert par les produits peu connus de son sol. Nous aimons à croire à l'exactitude de ces renseignements, car, s'il est un pays ayant droit à notre sympathie, c'est incontestablement celui où nous retrouvons à plus de mille lieues de distance, la langue, les mœurs, les lois, la religion de la France et une littérature qui s'est affirmée par des œuvres d'un mérite réel, et qui promet, des plus, des œuvres plus remarquables encore. De plus, le Canada français ajoute, à tous ces titres, un titre non moins grand à nos yeux: c'est d'affirmer en toute occasion, son origine française, de s'en servir comme d'un drapeau et de proclamer hautement sa ferme intention d'y rester fidèle.

De son côté, ce pays à tout intérêt, à notre sens, à figurer au Congrès géographique. Depuis sa réunion aux autres provinces britanniques, provinces qui sont à peu près inconnues en France, tant au point de vue géographique qu'au point de vue de la population, du sol, du climat, des produits et du commerce, le Canada a pris une importance qu'on ne lui soupçonnait pas. Il est incontestablement destiné à jouer dans l'économie des nations modernes un rôle considérable et il ferait bien de prendre rang dès aujourd'hui, sans plus tarder. Il possède du reste, des géographes, des hydrographes, des staticiens qui trouveraient naturellement leur place à un Congrès de ce genre. Pour n'en citer qu'un seul, nous nommerons monseigneur l'archevêque Taché qui a résidé longtemps en qualité de missionnaire dans le territoire du Nord-Ouest et qui a écrit sur ce pays inconnu, ou à peu près, un livre des plus intéressants.

Les autres pays d'Amérique, le Pérou, le Chili, les Etats-Unis, certains Etats de l'Amérique centrale doivent également figurer au Congrès, et nous apprenons qu'ils ont déjà désigné les personnes destinées à les représenter. De son côté, la Société de géographie de Paris reçoit tous les jours les adhésions les plus flatteuses et les promesses d'un concours empressé de la part des savants les plus éminents.

A. BERTON.

Le Messager de Paris du 27 août.

DEUX MILLE DEUX CENTS LIEUES EN CHEMIN DE FER

(Suite)

Nous avons fait environ deux cent cinquante lieues et n'étions plus qu'à quelques heures d'Ogden. Le train s'arrêtait à un village dont le nom m'échappe, et qui est, paraît-il, le centre d'opérations des joueurs de Monte, des dévaliseurs de toute espèce, de ces *rowdies* terribles des régions minières, dont il reste encore un certain nombre aujourd'hui, quoique l'exercice de leur profession devienne de plus en plus difficile.

Je descendis du train, suivant mon invariable habitude, à

chaque station, lorsque je me vis abordé avec une courtoisie particulière par un homme qui descendait, aussi lui, d'un des chars, et qui me demanda si je connaissais la localité et s'il pourrait s'y procurer une bonne bouteille de cognac.

Je m'exécutai avec grâce et suivis mon individu qui entra, indifféremment en apparence, dans le premier saloon qui se trouvait devant nous.

"Je me moque bien de perdre, disait-il; prenez, ramassez mon argent, je vous le donne... Quand je bois, je bois pour six mois, vive Jupiter! Je viens de faire cent lieues. Give me a glass of gin..."

En ce moment, deux ou trois autres individus débouchèrent d'une pièce voisine! "Jouez-vous? me dirent-ils. Venez, venez donc, vous allez gagner toutes vos dépenses du voyage."

Mon compagnon n'avait suivi et montait en même temps que moi dans le char-fumoir. Il avait repris ses manières affables et son langage agréable.

Une demi-heure après, le train arrêtait de nouveau pour dix minutes. Mon individu prit congé de moi sous un prétexte quelconque et descendit.

Dire que mille pensées poignantes se précipitèrent à la fois dans mon cerveau, serait inexact. Pour le moment, je restai froid comme un bloc de pierre.

Contre ce coup de masse je essayai de faire bon cœur; je me dis que je me nourrirais de pain, de fromage et de lait pendant trois jours, et qu'une fois arrivé à Omaha, je serais sauvé.

Je me disais que je m'étais fait une idée fautive de l'Amérique, et que je ne devais pas m'imaginer que je me trouverais dans un pays où je serais l'objet de la curiosité et de l'admiration.

par an, à la condition qu'elle lui laisse exercer son industrie dans le train même; mais comme il a été remercié, il en est réduit à attirer les voyageurs, comme il la fait de vous, dans quelqu'un des repaires qui sont sur la route.

Et je racontai mon histoire, j'expliquai à peu près ma situation.

Déjà bon nombre de passagers avaient appris ce qui m'était arrivé; mais quand ils surent qu'il avait fallu si peu de chose pour me déposséder complètement, ils commencèrent, du moins pour quelques-uns d'entre-eux, à me regarder d'un air de défiance.

On peut supporter le malheur, on ne supporte pas le mépris. Le premier n'est après tout qu'un accident du sort; le second est toujours une humiliation, qu'il soit ou non mérité.

En passant à Ozden, je fis quelques provisions, et surtout du tabac; j'en étais arrivé à un épuisement tel qu'il me fallait fumer à outrance pour m'engourdir et trouver cette espèce de calme plein d'agitations sourdes qui deviennent fiévreuses au moment de la réaction.

En passant à Ozden, je fis quelques provisions, et surtout du tabac; j'en étais arrivé à un épuisement tel qu'il me fallait fumer à outrance pour m'engourdir et trouver cette espèce de calme plein d'agitations sourdes qui deviennent fiévreuses au moment de la réaction.

A Cheyenne, le train de la male resta une demi-heure et me laissa. Quatre heures plus tard je prenais un convoi d'émigrants qui devait me rendre jusqu'à Omaha en un peu moins de deux jours.

Un train d'émigrants n'est pas précisément un train spécial. Il ne faut pas s'en exagérer la splendeur ni les agréments, encore moins la rapidité.

Le convoi que je montais ne contenait pas moins de cinq wagons d'allemands et allemandes, en cherchant d'une nouvelle patrie, plus deux wagons pour les bœufs, un wagon de fret quelconque et un car à bœufs.

Quand mes compagnons de voyage se furent installés comme moi, ils commencèrent, les uns à défaire leurs paquets, les autres à semer sur leurs banquettes de bois toute espèce d'effets mêlés de comestibles, d'autres se déchaussaient, dénouaient leurs épaules d'après gilets pour les mettre sous leurs têtes, d'autres enfin se firent un orfèdre de leurs femmes en affolant les jambes sur leurs voisins.

Deux heures environ se passèrent au milieu d'un tohu-bohu bizarre où s'accomplirent tous les actes ordinaires de la vie; j'omettrai des détails pour le lecteur qui n'est pas trop avide.

Déjà quelques-uns ronflaient, d'autres étaient littéralement encaissés dans des échafaudages de paquets, de boîtes et de paniers de provisions. Ils fumaient, ils éructaient; ils étaient, ce qui était bien pire. Ces bons allemands étaient tous vêtus, sous une température de cent degrés, comme nous les sommes en hiver, avec des pantalons, des vestes et des gilets de grosse laine, et jusqu'à des cache-nez, oui, de véritables cache-nez roulés deux ou trois fois autour du cou, et dont aucun d'eux qui les portaient n'avait encore songé à se débarrasser.

Ah! je la connais aujourd'hui, l'odeur tudesque et je m'explique bien les désastres de l'armée française dans sa dernière guerre. Combien de canons "Krupp" ont dû être chargés de bottes de fantassins! C'est là une statistique qu'il serait curieux de relever et qui amènerait peut-être d'étonnantes révélations.

Je ne suis pas mort, non, c'est évident, mais ce n'est guère explicable. On ne pourrait jamais dire ce qu'il y a d'efficacité dans un poumon d'homme; il faut des épreuves pratiques pour être révélé complètement à soi-même; mais, grand Dieu! combien il est préférable d'avoir une constitution délicate et de succomber plutôt que de résister à une telle expérience!

Tout à l'arrière du train il y avait un petit car que je n'avais pas remarqué, grand environ comme la moitié des autres wagons, et où pour six-vingt-cents de plus par an on avait droit de s'allonger sur une espèce de banquette boudinée et couverte en cuir de rhinocéros.

Vous ne savez pas, lecteur, ce que c'est que de passer près de deux jours dans un état pareil. Je ne pouvais toucher à rien qui ne fut crasseux ou graisseux, et par suite, j'en étais arrivé, à force de dégoût, à ne plus vouloir m'asseoir nulle part.

Enfin, le samedi, vers trois heures de l'après-midi, son touchions au terme du grand désert américain que j'avais traversé pour la deuxième fois en quinze jours, et nous atteignons Omaha, situé au commencement des belles prairies de l'Ouest.

Omaha est une petite ville de dix-huit mille âmes environ, ainsi emmyenne qu'on peut le désirer lors qu'on veut faire quel-que temps de pénitence, pour mériter le ciel.

En arrivant, voici de quoi j'étais nanti: deux petites malles qui contenaient les objets les plus rigoureusement indispensables, parmi lesquels figurait un pistolet acheté dans les circonstances les plus terribles et dont je n'aurais voulu me débarrasser à aucun prix, plus trois sacs américains qui avaient survécu à toutes les extravagances de mon voyage.

Je montai à ma chambre où je passai trois heures à me laver; je fis la toilette la plus imposante possible avec les débris de vêtements qui me restaient, puis je descendis, supérieurement intention de prendre le train le lendemain dimanche, pour me rendre en droite ligne à Montréal.

avait demain après-midi, à trois heures, il sera toujours temps d'avoir mon argent dans la matinée.

(A continuer.)

A. BIER.

QUELQUES REFLEXIONS SUR L'ART ET LA POESIE

«La loi de l'Art c'est la loi de la Vie. E. HELLO.»

Suite.

Il ne faut chercher dans l'Enéide aucune peinture de la famille. Elle y a moins de place encore qu'elle en avait à Rome.

La société dans Virgile est peu intéressante. Il n'y a rien qui rappelle les scènes si animées et si vivantes d'Homère.

Diôn est entourée de gardes et rend la justice à son peuple quand elle reçoit dans le temple de Junon les compagnons d'Énée et le héros lui-même.

Le vieux roi Latinus n'est qu'un fantôme incapable de suivre son avis. Si l'ouvre son conseil dans son palais comme Agamemnon sur la place publique, ce n'est que pour laisser à un prince étranger de résoudre et d'agir à son gré ; et lui-même se retire au fond de son palais.

Evandre, avec son toit de chaume et sa pauvre royauté, est ce que Virgile a conçu de plus intéressant sur la société civile.

L'hospitalité homérique ne se trouve pas non plus dans Virgile. Aucun de ses détails, si charmants dans l'Odyssée.

La religion de Virgile ne vaut pas mieux que celle d'Homère. En un sens elle vaut moins, parce qu'il n'y croit pas.

Les songes jouent un grand rôle dans l'Enéide. Ils déterminent toutes les grandes actions. Le reste du surnaturel dans Virgile n'est qu'une pâle contrefaçon de l'Olympe d'Homère.

Au point de vue de l'art l'œuvre de Virgile est à une distance infinie de celles d'Homère. Il n'a pas su comme le poète grec peindre l'homme dans la vie extérieure ; et il n'a peut-être pas mieux compris les vraies relations de l'homme avec la nature et avec la divinité.

Virgile a-t-il un idéal ?—Il ne dit pas aussi crument qu'Homère que le bonheur est tout entier en cette vie dans l'abondance, les chants et les festins ; mais jamais il ne sort de l'homme. Virgile semble croire que l'homme n'a rien à faire ici-bas que de fonder des empires, et de s'acquérir la gloire et la grandeur.

Il semble au premier abord que les sens ont moins de part dans Virgile que dans Homère. Il n'en est rien. La corruption y est plus cachée et plus profonde.

Ce qui manque à Virgile, comme à toute l'antiquité, c'est la jeunesse. L'antiquité n'a jamais connu la jeunesse, la vraie jeunesse. La raison en est bien simple. C'est Lacordaire, je crois, qui a dit dans la plus belle de ses conférences : «La jeunesse est saur de la virginité.»

La seule peinture remarquable dans l'Enéide, c'est celle de l'amour sensuel. Didon serait un chef-d'œuvre si le poète avait su rendre morale cette peinture ; si vraie et si saisissante de la plus terrible des passions.

J'avoue même que je suis peu touché de Nisus et d'Euryale. Je trouve ces amis froids malgré leurs tendresses. Les détails de l'histoire sont touchants ; mais il y a là quelque chose qui n'est pas la note pure et tendre de l'amitié.

Le poète est si préoccupé des sens qu'il n'a su, comme l'antiquité donner d'autres récompenses à la vérité et d'autres châtimens au crime que des récompenses et des châtimens qui

n'ont rien de spirituel. Jouer sur le gazon, simuler des combats, chanter aux accords de la lyre, c'est toute la félicité des justes.

Virgile revient ainsi au même point qu'Homère, avec cette seule exception qu'Homère avait encore trop de sens pour croire à la métempsycose.

Il y a cependant un point par où Virgile l'emporte infiniment sur Homère : C'est la croyance à une justice divine qui punit dans le Tartare les crimes des hommes et fait redire éternellement par la bouche d'un coupable :

Discite justitiam moniti, et non temeræ divos.

Sans doute Virgile n'a pas inventé ces idées ; c'étaient les croyances des peuples et les enseignements des philosophes qu'il traduisait en beaux vers.

Comment le poète sait-il concilier le châtimement éternel du crime avec la récompense temporaire de la vertu ? C'est le secret du poète ; probablement le secret de la flatterie.

Le sixième livre de l'Enéide est peut-être le seul qu'on trouve trop court. C'est l'un de ceux où Virgile s'est montré le plus romain des poètes de Rome.

Tu regere imperio populos, Romane, memento.

Ce n'est plus Troie et ses Pénates vaincus qui occupe l'âme des poètes ; c'est l'image de la grandeur de Rome qui le poursuit partout.

Non content d'évoquer dans les Champs-Élysées les âmes des justes, qui unit à de nouveaux corps feront plus tard la gloire de Rome et l'orgueil de ses grandes familles, il s'amusera à écrire sur le bouclier d'Énée tous les grands événements de sa patrie, depuis Romulus et la louve jusqu'à la bataille d'Actium.

L'Enéide exprime encore, avec ce besoin de flatterie que les siècles sans caractère prennent volontiers pour de la reconnaissance, l'aspiration du monde vers la paix. On sent à le lire que Rome fatiguée de combats ne demande plus qu'à gouverner le monde par la politique et à jouir en paix de son abondance et de ses victoires.

La douceur et la rêverie sont avec l'amour des champs les traits dominants du caractère de Virgile. C'est un poète essentiellement doux et mesuré, toujours réservé et maître de lui-même, jusque dans l'effort de la passion.

On a beaucoup vanté, je crois, la tendresse de Virgile. C'est une des qualités qui lui manquent davantage. Il n'a rien de la ferocité d'Homère ; mais il n'a rien non plus de sa tendresse naïve.

Ce qui caractérise la composition de Virgile, c'est l'harmonie des proportions. Ce qui caractérise son langage c'est l'unité de ton et de couleur. Rien de brusque, rien de criard ni de déplacé.

Virgile est le poète romain par excellence, par le caractère de son génie si calme et si mesuré qui remplaçait l'inspiration de la nature par des combinaisons savantes et la patience du travail.

Il est le poète favori de Rome parce que c'est lui qui a le mieux chantées ses grandes destinées. C'est lui que les Romains ont étudié et imité davantage.

Après Virgile comme avant lui il n'y eut aucune épopée remarquable. La Pharsale de Lucain n'est que Pébauche d'un historien réclamatore des guerres civiles entre César et Pompey.

Le lecteur me pardonnera de dire un mot en passant sur Ovide. On ne manquera pas de trouver cette page déplacée. J'avoue que je ne m'inquiète peu. Ma langue me tourmente trop. Il faut bien que je parle.

Je ne sais quel critique s'est avisé d'appeler Ovide un poète épique. Quel éloge ! et pour quel homme. Ovide n'a toujours semblé une des plus tristes conséquences du péché originel. Il est impossible d'être plus faux, plus froid, plus vil et plus bête.

Il n'a manqué à Ovide que d'avoir vécu dans le XVIIIe siècle. Ce qui caractérise parfaitement le XVIIIe siècle, c'est son engouement pour Ovide. Ils étaient trop dignes l'un de l'autre pour ne pas s'aimer.

A. DE ST. RÉAL.

Montréal, Juillet 1874.

(La suite au prochain numéro)

NOS GRAVURES

LA BUTTE MARQUÉE

Notre artiste, M. Julien, nous envoie un dessin fort intéressant. Le détachement de la police à cheval du Manitoba est passé par ce qu'on appelle La Butte Marquée. Ce nom lui vient d'un phénomène qui, pour n'être pas sans exemple, n'en est pas moins intéressant.

SIR RICHARD WALLACE

Sir Richard Wallace mérite une place, dans les annales de Paris, à côté de Montyon et du "Petit manteau bleu." Pendant les temps néfastes que nous avons traversés, on a vu son inépuisable bienfaisance s'efforcer sans relâche de soulager les souffrances de la population de la capitale.

Est-il besoin de parler aussi de ces jolies fontaines, si utiles aux classes populaires, qui ont été construites à ses frais dans tous les quartiers de Paris, et dont il va doter également la banlieue suburbaine ?

Nous nous proposons maintenant de joindre quelques lignes de biographie au portrait du célèbre philanthrope anglais, que nous publions dans le numéro de ce jour. Sir Richard Wallace est né à Londres, le 26 juillet 1818.

Sir Richard Wallace de Hertford-house siège actuellement au parlement britannique. Héritier testamentaire du marquis de Hertford, il est un des plus grands propriétaires terriens du Royaume-Uni.

LOIN DE SON PAYS

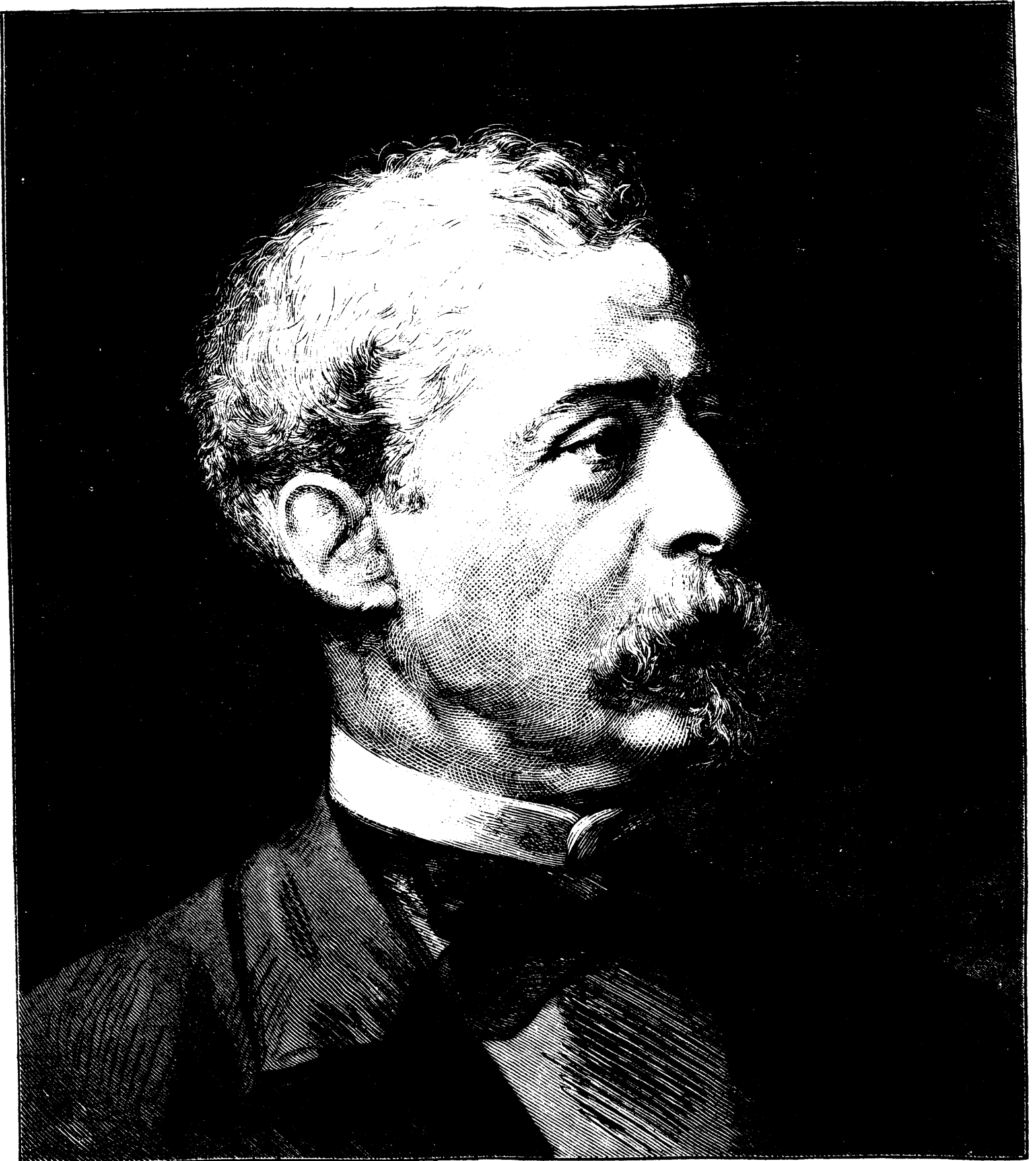
Un petit musicien, victime peut-être d'une speculation barbare, épuisé par la fatigue, s'est arrêté sur son chemin et le sommeil n'a pas tardé à s'emparer de lui. Qui sait si le sommeil, cette consolation des déshérités de la fortune, ne lui apporte pas l'image du pays qui l'a vu naître, de sa mère qu'il a laissée si jeune ?

PÈLERINAGES MAHOMÉTANS

Il faut avouer que voilà une singulière manière de se sanctifier. Et pourtant c'est comme cela que les choses se passent dans les fameux pèlerinages à La Mecque. Trois ou quatre cents fanatiques se font marcher dessus par le souverain monté sur un cheval tout blanc.



LA BUTTE MARQUÉE



SIR RICHARD WALLACE



E. Bouché del.



L'UNE DES CÉRÉMONIES DES PÈLERINAGES MAHOMÉTANS

L'OPINION PUBLIQUE

JEUDI 24 SEPTEMBRE 1874

LA SITUATION A QUÉBEC

L'hon. M. de Boucherville rencontre, paraît-il, des difficultés inattendues dans la formation d'un nouveau cabinet provincial. Il s'est d'abord adressé à M. Blanchet, Orateur de l'Assemblée, et au juge Coursol. Le premier a refusé, pour des raisons personnelles, l'offre d'un portefeuille; le second a été obligé d'en faire autant, n'ayant pu trouver un député pour lui céder son siège dans la chambre. Ainsi privé de ces deux puissants alliés, M. de Boucherville s'est trouvé en face d'une situation très-difficile. Nous ignorons encore ses choix définitifs.

Le *Nouvel Monde* de jeudi dernier a publié un article qui a été fort remarqué. Suivant notre confrère, des élections générales sont imminentes, car M. de Boucherville devra en arriver à cette alternative, ou de réclamer auprès du lieutenant-gouverneur des élections immédiates, ou de renoncer à la tâche de former le cabinet. Et s'il prend ce dernier parti, M. Joly, le chef de l'opposition, sera appelé aux affaires et demandera certainement des élections, puisqu'il est en minorité dans la chambre.

Quant à lui, notre confrère désire des élections. "Pour notre part, dit-il, nous avons dès le commencement insisté sur l'opportunité des élections générales comme le moyen le plus propre à faire comprendre à la population jusqu'à quel point de faiblesse nos divisions nous font tomber, à quelles disgrâces nous expose une politique de divisions et d'intérêt sectionnel."

Il faut aussi tenir compte de deux autres hypothèses. D'abord, M. de Boucherville pourrait réussir à former un cabinet, et dans ce cas il n'hésiterait pas à faire une session régulière, après laquelle seulement auraient lieu les élections générales.

Ensuite, il est dans l'ordre des choses possibles que M. Ouimet soit rappelé. Il n'a pas été défait en Chambre, et le lieutenant-gouverneur a le droit de lui demander de reprendre les rênes du gouvernement. Que ce soit probable ou non, nous constatons que dans ce cas encore les élections n'auraient lieu qu'après la session.

O. D.

P. S. Voici, suivant le personnel du nouveau Cabinet :

- L'hon. M. de Boucherville, Secrétaire-Provinsial.
L'hon. M. Malhiot, Ministre des Terres de la Couronne.
L'hon. M. Robertson, Trésorier.
L'hon. M. Augers, Solliciteur-Général.
L'hon. M. Garneau, Commissaire des Travaux-Publics.
L'hon. M. Church, Procureur-Général.
L'hon. M. Lemaire, Président du Conseil.

LE TRAITE

Un coup sérieux vient d'être porté au projet de Traité de Réciprocité. La Chambre de Commerce de Montréal a adopté à une forte majorité la résolution suivante :

Proposé par M. Thos. Workman, secondé par M. J. McLeenan :

Que dans l'opinion de cette assemblée, le projet de traité de réciprocité récemment soumis au Sénat américain, comme proposition des plénipotentiaires britanniques, tout en contenant quelques traits avantageux, tels que ceux qui ont rapport à l'échange des produits naturels des deux pays, serait néanmoins préjudiciable aux intérêts de la Puissance s'il était adopté dans sa forme actuelle.

La Chambre de Commerce de Québec a aussi condamné le traité par un vote de 29 contre 4. Il faut avouer que le projet de M. George Brown ne rencontre guère de faveur dans le haut commerce.

O. D.

NOUVELLES

Le sacre de Mgr. Racine, évêque de Sherbrooke aura lieu le 18 d'octobre prochain à St. Hyacinthe.

On croit que celui de Mgr. Duhamel, évêque d'Ottawa, se fera le 28 du même mois.

Cinquante mille peaux de buffles, destinées pour Montréal, ont trouvé un marché à St. Louis.

Le montant de la circulation des billets du gouvernement est de \$12,299,677, et le montant du numéraire en espèce de \$3,238,196.

Aux dernières élections générales, les diverses listes électorales contenaient 524,832 votants. Sur ce nombre 394,237 ont voté, ce qui fait 130,595 abstentions.

C'est l'Etat de Minnesota qui compte le plus de Canadiens remplissant des postes politiques.

On écrit de St. Hyacinthe à la date du 11 septembre : MM. Michel Gervais, Jérôme Lussier, J. B. Pion, J. B. Langelier, C. Civalier, Frs. Mailloux, P. Cloutier, Jos. Pin, Jos. Bazinet et Ls. Querry, tous miliciens de 1812, ont réclamé du gouvernement impérial la pension promise. Malgré que ces vieillards dépassent leurs 80 ans, ils jouissent encore de toutes leurs facultés, et quelques-uns mêmes travaillent pour gagner leur subsistance.

Nous lisons dans le *Courrier de St. Hyacinthe* :

Les RR. PP. L. Clermond et H. Vigeannelle, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, sont arrivés en cette ville depuis quelques jours; ils ont remplacé les Rv. PP. Bernard et Colanges qui sont repassés en France.

M. Henri de LaMothe, jeune journaliste français qui a passé près d'une année au Canada, publiera bientôt dans le *Tour du Monde*, revue publiée à Paris, un récit du voyage qu'il a fait dans notre pays.

Nous avons eu le plaisir de voir avant hier au soir, arrivant d'Europe par le *Sarmatian*, à la gare Bonaventure, un enfant de douze à treize ans qui a été l'objet d'une guérison surprenante. M. Hughes, de la maison Hughes frères, riche marchand de Toronto, avait un enfant rachitique, incapable de se servir de ses jambes. Son père eut l'idée d'aller demander sa guérison à Notre-Dame de Lourdes. L'enfant qui avait peine à se mouvoir a été guéri instantanément, et elle est maintenant alerte et agile comme tous les enfants de son âge.

On est actuellement en voie de former aux Trois-Rivières, une société de construction sur le modèle des sociétés de ce genre qui réussissent si bien dans toutes les autres villes de la province. Plus de vingt-cinq mille piastres ont déjà été souscrites.

Quelques citoyens entreprenants des Trois-Rivières ont l'intention de former bientôt une compagnie manufacturière pour exploiter un terrain à briques qui se trouve sur les bords du St. Maurice.

M. Edmond Fréchette vient d'être nommé inspecteur de la police à cheval de Manitoba.

Voici la note que M. Métayer-Masselin a reçu ces jours-ci à propos du compte-rendu de la fête St. Jean-Baptiste :

(Copie.)

A Monsieur Le Métayer-Masselin, négociant-importateur à Chambly-Canton, Canada.

Guernancy près Dacize (Nierce), le 27 août 1874.

"Le Comte de Chambord a eu sous les yeux, Monsieur, le récit que vous m'avez confié et dont vous désirez lui faire hommage.

"Monseigneur a lu ces pages avec intérêt, et me charge de vous remercier de leur contenu."

Recevez, Monsieur, l'expression de ma considération très distinguée. DREUX BRÉZÉ.

On rapporte que le Grand Tronc a l'intention de bâtir un pont sur le St. Laurent dans le voisinage du Cap Rouge.

Le *Foyer Canadien* de Worcester annonce dans sa dernière feuille qu'un de nos compatriotes, M. Charles Fontaine, riche marchand de Winooski, Vermont, a été élu, le premier courant, représentant de cette ville, à la chambre de Montpellier. C'est, croyons-nous, le premier canadien qui entre à la législature du Vermont. M. Fontaine a été élu par 6 voix de majorité.

Le sénateur Morton, de l'Etat d'Indiana, doit proposer à la réouverture du Congrès Américain, un projet de loi pour faire élire à l'avenir le président des Etats-Unis directement par le peuple.

Nous voyons avec plaisir que M. Chs. Moussette, de Brooklyn, E. D., a établi un important moulin à scier le bois à Canadensis, Pennsylvanie, où il n'emploie que des Canadiens. Son établissement porte déjà le nom de "Canadian Settlement,"—Etablissement Canadien.

La compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord demande des soumissions pour 16 locomotives. Le lit du chemin entre ici et Ste. Thérèse est presque complété.

Le sacre de Mgr. Duhamel aura lieu, dit le *Courrier d'Ottawa*, le 28 du mois d'octobre, dans la capitale.

Le Bureau d'Instruction Publique de la Province d'Ontario a décidé d'accorder un congé à toutes les écoles vendredi de la semaine prochaine, pour permettre aux instituteurs et aux élèves de visiter l'exposition provinciale, qui a lieu à Toronto.

Nous apprenons avec plaisir, dit le *National*, que M. Euclide Roy, avocat, vient d'être chargé par M. le Ministre de la Justice d'une mission importante ayant pour objet de faire observer une loi récente se rattachant au département de l'Intérieur.

M. le Dr. Crevier a établi un observatoire dans l'espace de vide bouteille qui surmonte la résidence de M. le Dr. Trudel. Il s'est fait un télescope qui rapproche la lune de la terre de 80,000 lieues. On peut juger par là de l'importance des observations qu'il fait tous les jours.

A propos du 2ème centenaire de l'érection du Diocèse de Québec, le *Courrier du Canada* contient les lignes suivantes :

"Mercredi, le 30 septembre au soir (et non le 1er Octobre comme l'ont dit certains journaux), entre 8 et 10 heures aura lieu l'illumination générale à Québec et Lévis. Elle sera précédée de la sonnerie générale de toutes les cloches de la ville.

Le soir du 1er Octobre un grand concert sera donné à l'Université Laval.

A 1 heure p. m., le 1er Oct., un grand lunch sera donné à 400 personnes, étrangères et résidentes, à la salle de musique par l'Evêché et non par le Séminaire, comme il a été aussi annoncé par d'autres journaux.

Une députation du comté de Pontiac, s'est rendue le 17 courant auprès des ministres, afin de demander qu'avant qu'un subside soit accordé à une ligne de chemin de fer aboutissant au terminus est du chemin de fer du Pacifique, on fasse un examen sérieux de la route nord, à travers le comté de Pontiac, d'Aylmer au lac Nipissing.

Le Premier ministre répondit à la députation de rédiger sa demande et qu'alors le gouvernement y accorderait toute l'attention voulue. Il ajouta que ce terminus de l'est se trouverait considérablement au sud du lac Nipissing et que le gouvernement ne donnerait de l'aide à aucune ligne de chemin de fer, au-delà de ce point, pour plus de cent milles, et qu'il serait tout à fait superflu d'accorder des subsides à un chemin de fer au nord de l'Ottawa.

La députation avait prié MM. Fournier et Geoffrion de l'accompagner, en leur qualité de représentant de la province dans le cabinet, mais ils ont refusé en disant qu'ils ne pouvaient envisager qu'à un point de vue générale les questions de chemins de fer.

L'hon. M. Geoffrion dit que si la route de la rive nord était meilleure que celle du sud, il ferait de son mieux pour protéger les intérêts de sa province.

MM. W. E. Blumhart, J. C. Langelier, du *Canadien*, Pope, gérant de la compagnie du télégraphe de Montréal, et L. J. Boivin ont été élus membres du Bureau de Commerce de Québec.

BULLETIN TELEGRAPHIQUE

FRANCE

New-York, 11.—Le *Herald* doit publier demain une lettre du maréchal Bazaine que celui-ci a adressée à M. Bennett par lavoie du câble.

Le maréchal remercie le *Herald* de son impartialité ainsi que la presse américaine et anglaise en général de ses marques de sympathie. Bazaine se plaint de l'injustice du verdict de la cour martiale qui l'a condamné. L'histoire, dit-il, lui rendra justice. Il fait d'amers reproches au président MacMahon. Ensuite le maréchal défend longuement sa conduite militaire et politique. Il est très-reconnaissant à l'ex-président Thiers qui l'a protégé lors de son retour du Mexique. Quant au Mexique, dit-il, l'empereur n'avait pas d'autres alternatives que d'évacuer ce pays ou de soutenir une guerre contre les Etats-Unis. Afin d'éviter cette guerre, Napoléon ordonna à Maximilien de se retirer du pays, mais celui-ci ne voulait ni retourner en Autriche ni abdiquer le trône, qu'il comprit bien que Napoléon ne pouvait faire une guerre aux Etats-Unis.

Maximilien a préféré une mort honorable à ces deux alternatives. Telle est la responsabilité que chacun doit porter. Ce qui me console, dit le maréchal, c'est que Washington lui-même n'a pas échappé à l'injustice et que Lafayette a passé par des épreuves plus terribles que les miennes.

En terminant Bazaine dit : "Je suis loin d'être riche, mais outre ma liberté j'ai une épouse et des enfants que j'aime et un frère et quelques amis qui me sont restés fidèles. Ma position n'est pas sans espoir, et si je suis obligé de la faire, je suivrai l'exemple du vainqueur de Richmond, j'aurai recours au travail. Je ne regarde pas ma carrière militaire comme terminée. Je jouis de la santé et de la vigueur physique. J'ai encore des devoirs à remplir et je les remplirai lorsque le temps de la faire sera venu.

J'espère que la fortune me sourira encore une fois, car elle sourit souvent aux vieux soldats.

Paris, 14.—Le procès des complices supposés de Bazaine a commencé aujourd'hui à Grasse. Le Col. Vilette et MM. Dolin au, Masdi et Banatte sont accusés d'avoir aidé l'exécution de l'évasion. Les témoins examinés aujourd'hui ne se sont pas entendus en ce qui regarde la possibilité de la descente du maréchal par la corde. La cour s'est ajournée jusqu'à demain.

Paris, 14.—La votation dans le département de Maine et Loire a eu un résultat nul. Voici quel est le résultat de la votation :

Demaille, républicain, 45,000; Bruas, candidat septennaliste, 36,000; Berger, bonapartiste, 25,000. La votation pour le second ballottage est remise au 27 courant. Il est entendu que Berger se retire.

Thiers va faire un voyage en Italie. Jules Simon est sur le point d'ouvrir une campagne électorale dans le Sud de la France. On dit qu'il va faire des discours à Avignon, Montpellier et Toulouse.

Les républicains sont certains que le second tour de scrutin, dans le département de Maine et Loire assurera la victoire de leur candidat.

